



## Compte rendu du Conseil d'école du 10 mars 2016

### Questions pour la Mairie

1. Aux vue de l'augmentation du nombre d'enfants à l'école, des aménagements sont-ils envisagés ou envisageables? Préau, dortoir, ...?
  - Des aménagements ont eu lieu pendant les congés d'été, en prévision de l'augmentation des enfants en maternelle, à la rentrée de septembre, le dortoir a été déplacé à la garderie et ainsi agrandi. De plus, les enfants y sont plus au calme, Les Atsem installent et désinstallent les lits personnalisés pour chaque enfant
  - Les travaux pour un préau ne sont pas prévus pour le moment, ils ne sont pas au budget. Les travaux de sécurité et mise aux normes PMR ont été privilégiés.
  - Pendant les congés d'avril 2016, début de la première tranche des travaux, pour la deuxième phase en 2017 des devis ont été demandés.
2. Peut-on rajouter des porte-manteaux à la cantine et à la garderie ? Les manteaux sont à même le sol...
  - Plusieurs porte-manteaux ont déjà été rajoutés en septembre (90 à la cantine et 70 en garderie)
  - Les porte-manteaux ont été posés sur 2 rangs pour un gain de place, les enfants ne remplissent pas forcément en premier le rang du dessous.
3. La mairie peut-elle nous soutenir et appeler l'académie pour réclamer une maîtresse remplaçante lorsque le besoin s'en fait sentir ?
  - Nous avons déjà eu l'académie, il y a un gros problème en France lorsque qu'un enseignant est absent, il suffit d'écouter les médias et les statistiques pour se rendre compte qu'il y a un manque important de remplaçants, la directrice a géré au mieux ces absences.
  - Mme Dhaine s'est exprimé en séance sur ce sujet.
4. Est-il possible d'ouvrir la salle d'étude pour que les enfants goûtent au chaud ? Il arrive encore que les enfants goûtent dans le froid
  - Des consignes ont été données afin que les enfants goutent dans la classe d'études en cas d'intempéries.

5 Lors des vœux du maire le 16 janvier, il a été annoncé que le problème avec l'entreprise qui doit mettre les jeux en maternelle était réglé. Peut-on savoir quand les maternelles auront des jeux dans leur cour de récréation ?

- Il n'a pas été dit que c'était réglé mais que nous rencontrons des problèmes avec la société qui nous demande un surcoût non prévu dans le devis initial.
- De ce fait, la société traîne un peu pour intervenir en repoussant les échéances.

6 Est-il possible d'inclure une rubrique « Parents d'élèves » ainsi qu'un lien avec l'adresse des délégués des parents d'élèves sur le site de la mairie pour informer les parents de futures réunions ?

- Oui il suffit de faire parvenir l'adresse du lien à Mr. Jean Claude Dufresnes, adjoint chargé de la communication.
- 

7 Afin que les nouveaux arrivants à marles soient informés, est-il possible de noter l'adresse mail des délégués des parents d'élèves dans le « marles express » ?

- Oui, il faut faire parvenir en mairie un texte pour le prochain Marles Express afin de noter l'adresse générique des parents d'élèves

8 Est-il possible d'envisager l'ouverture d'un centre aéré à marles ? Plusieurs parents en font la demande. Nous pouvons faire une étude si cela est nécessaire afin de connaître le nombre de parents intéressés.

- Avec la réforme des TAP nous avons ouvert une restauration et une garderie le mercredi,
- Un centre de loisirs n'est pas envisageable actuellement (pas assez d'enfants concernés- pas de structures adaptés - pas le budget)
- Une étude avait été faite et le nombre d'enfants concernés pendant les congés scolaires n'étaient pas suffisants
- Les centres de loisirs de La Houssaye et de Fontenay Trésigny sont ouverts aux habitants de Marles

#### Concernant la cantine :

Christine ABREU, Aline BARI, Laura BLANCHON, Laetitia BOURGIS, Vanessa CANCELO, Matthieu DOULET, Eric MATHIEU, Claire PERCHERON, Cécile ROYER, Delphine SAUNIER, Charlotte WAGNER DOULET

1. L'enfant qui se trouve en bout de table doit mettre tous les déchets des assiettes dans la dernière assiette. Est-il possible de faire changer les enfants de place de temps à autre ?
  - Christophe a été prévenu et un turn-over a été mis en place
2. les enfants les plus jeunes se plaignent encore que les fruits ne sont pas épluchés, cela avait été corrigé suite au dernier conseil mais les enfants se plaignent à nouveau ... Peut-on demander au personnel d'éplucher les fruits des enfants les plus jeunes ?
  - C'est fait pour les petits, les grands doivent apprendre à être plus autonomes
3. Dans le courant de la dernière semaine du mois de janvier il a été servi des pâtes encore surgelées aux enfants, qui se sont plaints d'avoir du manger des pâtes " froides et dures avec des glaçons dedans " (plusieurs enfants assis à différentes tables). Comment cela a-t-il pu arriver ? Les repas arrivent-ils congelés ? La dame de service est-elle censée chauffer les plats ? Peut-elle être plus vigilante ?
  - Il n'est pas possible de mettre les salades au micro-ondes car elles doivent être servies froides mais si cela devait se reproduire, le plat sera décongelé dans de l'eau chaude
  - L'information a été remonté à la Sté de restauration (l' OCRS)
4. Est-il possible d'envisager un tarif pour Marlois et un tarif extérieur ? Afin que les marlois ne soient pas désavantagés ? Dans les communes extérieures, les habitants de la ville concernée paient moins cher que les extérieurs. Est-il possible d'appliquer la même méthode ?
  - Un prix à la hausse pour les non Marlois est possible mais très peu d'enfants sont concernés donc non envisagé à ce jour.

Est-il possible d'informer les parents lorsqu'un enfant ne touche pas à son assiette à la cantine ?

- Oui, mais on ne sait pas encore sous quelle forme.
5. Est-il possible d'autoriser les enfants à récupérer les gâteaux secs emballés qui ne sont pas mangés lors du repas ?
    - Non, les aliments ne doivent pas sortir de l'enceinte de la cantine

#### - question c sur le questionnaire pour l'école

les enfants de maternelle attendent un certain temps avant de pouvoir se coucher pour la sieste. Peut-on mettre en place des autorisations comme il en existe dans d'autres écoles pour installer les plus petits à la sieste dès 13h après le repas

- non, car cela nécessiterait une personne supplémentaire pour les surveiller, de plus ils risqueraient d'être réveillés à l'arrivée des enfants qui rentrent à 13h30

- **question sur le questionnaire pour l'école**

Nous avons été informés que la récréation des petits se faisait maintenant dans la cour des grands. Hors, leurs jeux tels que les vélos, trottinettes et autres ballons sont restés près de la cour des maternelles. Il est dommage que les enfants ne profitent pas de ces jeux, est-il possible de les remettre à leur disposition ?

- En ce qui concerne le péricolaire, après déjeuner les maternelles vont jouer dans la grande cour pour avoir plus de place notamment pour faire du vélo, de la trottinette ou jouer au ballon. (ces jeux sont dans la cabane en bois située entre la cour des primaires et la cour des maternelles)
- Dès que les primaires ont terminé de déjeuner, les maternelles regagnent leur cour

